



## COMPTES RENDUS DES SORTIES

### Samedi 7 octobre 2000 : Prospection mycologique à Baronville (suite)

*Lors de notre sortie dans la réserve du "Grand Quartier" à Baronville (Beauraing), Jacques De Sloover s'est plus spécialement intéressé aux ascomycètes et myxomycètes qui colonisent ce site formé de perchis de bouleaux, de chênaies et de plantations de peupliers. Voici la liste des "trouvailles" qu'il nous a gentiment communiquée.*

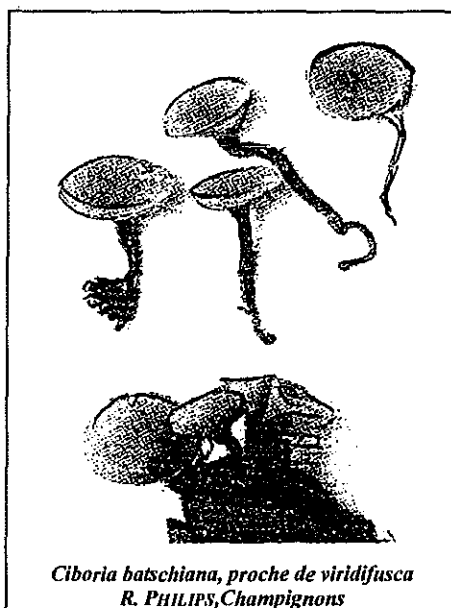
#### ASCOMYCETES

Omphalina pura (Pers. ex Fr.) Baral = Neobulgaria pura	
Crocioreas coronatum (Bull.) S. Carpenter	
Scutellinia crinita (Bull.:Fr) Lamb.	(sur écorce de bouleau pourrie)
Scutellinia trechispora (Br & Br.) Lamb.	(sur terre argileuse)
Creopus gelatinosus (Tode) Fr.	
Hymenoscyphus fructigenus (Bull. ex Fr.) S.F.Gray	(sur gland pourrissant)
Ascocoryne sarcoides (Jacquin) Groves & Wilson	
Ciboria viridifusca (Fuckel) Höhn	(sur cônes d'aulne)
Pezizella parile (Karst.) Dennis	
Mollisia amenticola (Sauc.) Rehm	Ibid.
Thelebolus stercoreus Tode: Fr.	(sur déjections de chevreuil)
Coprotus disculus Kimbrough, Luck-Allen & Cain	Ibid.
Ascobolus crenulatus P. Karst	Ibid.
Ascobolus sacchariferus Brumm.	Ibid.
Pseudombrophila theioleuca Rolland	Ibid.
Saccobolus versicolor (P. Karst.) P. Karst	Ibid.
Peziza bovina Phill.	Ibid.
Cercophora mirabilis Fuckel	Ibid.

#### MYXOMYCETE

Trichia varia (Pers.) Pers

Jacques DE SLOOVER



*Ciboria batschiana, proche de viridifusca*  
R. PHILIPS, Champignons

<b>Samedi 10 mars 2001 : Etude des lichens à Mirwart</b>
--

*En attendant que dame nature veuille bien se mettre au vert et s'habiller plus richement pour fêter le printemps, les Naturalistes les plus curieux se sont penchés sur l'étude des lichens ... des végétaux bien difficiles à nommer et à classer.*

*Pour nous aider dans cette démarche, Bernard Overal nous a rejoints, fort de son expérience de terrain et armé d'une clef personnelle qui nous aidera beaucoup dans notre démarche.*

*Mais que sont ces lichens? Où se situent-ils au milieu des organismes vivants? Danielle a bien voulu compléter notre information et nous permettre de mettre à jour nos connaissances sur la classification des êtres vivants. Merci à ce tandem, qui pédale de conserve dans le vert, de bien vouloir mettre leurs talents de pédagogues passionnés à notre disposition.*

### LA CLASSIFICATION DES ETRES VIVANTS

(ou, de deux à cinq règnes... ou plus)

#### Remarque préliminaire

La classification des organismes n'est pas l'une de ces questions qui se prêtent à une réponse claire et sûre, comme celles que l'on résout expérimentalement. Il n'existe aucun système de classification parfait, non pas par la faute des classificateurs (systématiciens), mais bien celle... du monde vivant qui est ainsi fait qu'il ne se laissera jamais mettre "en boîtes", c'est-à-dire classifié, à notre sens : la nature n'a jamais rien classé, mais biologistes et naturalistes ont néanmoins besoin d'inventer des classifications pour s'y retrouver.

#### Evolution dans les classifications

Pendant longtemps, on a pensé que tous les vivants pouvaient se ranger parmi :

- **les végétaux** : fixes et tirant leur nourriture directement d'éléments minéraux du sol et de l'atmosphère : eau et CO<sub>2</sub>, via la photosynthèse (autotrophes).
- **les animaux** : généralement mobiles et se nourrissant le plus souvent en ingérant des aliments végétaux ou animaux (hétérotrophes).
- un troisième règne, **minéral**, regroupait tout le non-vivant.

Certains biologistes conservateurs pensent que cette distinction est encore acceptable, qu'il n'y a pas lieu d'y revenir ni d'en changer. Bien des traces tangibles témoignent encore de cette dichotomie : sociétés scientifiques ou naturalistes, manuels de licences en... zoologie ou botanique,... (encore qu'aujourd'hui les facultés évoluent vers des licences en biologie).

Nous ne sommes pas de ceux-là et allons tenter de vous convaincre du bien-fondé de l'évolution des représentations en la matière. Nous attirons également votre attention sur le fait que toute simplification est source d'imprécisions, voire d'erreurs au regard de la rigueur scientifique, et vous prions d'avance de nous en excuser.

Sans vouloir refaire tout l'historique de cette classification qui remonte à l'Antiquité, notons que la classification en deux règnes d'êtres vivants a pu satisfaire tout le monde tant que les technologies (optiques tout d'abord, biochimiques ensuite) n'ont pas suscité de

questionnements plus approfondis. Cependant, on s'est vite rendu compte que ce système à deux règnes ne correspondait pas à la réalité : la distinction végétal / animal ne vaut relativement bien que pour les organismes visibles à l'œil nu (plantes à fleurs, vertébrés...), mais dès que l'on considère des organismes microscopiques, les difficultés abondent pour les ranger dans l'un ou l'autre des deux règnes (ex: *Euglène* : mobile grâce à son flagelle lorsqu'elle vit en milieu eutrophe et chlorophyllienne avec perte de son flagelle en milieu pauvre, bactéries sans chloroplastes capables de chimiosynthétiser, donc autotrophes et mobiles, etc.)

Nous ne nous attarderons pas sur les **deux règnes d'unicellulaires** : —

1° **Monères** : cellules sans noyau bien démarqué, dits "procaryotes", de très petite taille reprenant les Bactéries et les Cyanobactéries ou Algues bleues.

2° **Protistes** : cellules à noyau bien délimité et organites cellulaires divers, de taille plus importante (10 à plus de 100 micromètres) dits "eucaryotes", reprenant les **protozoaires** (dépourvus de chloroplastes et donc hétérotrophes, ex : les protozoaires parasites tels *Plasmodium falciparum*) et les **protophytes** (munis de chlorophylle et autotrophes, telles les algues unicellulaires, ex. *Pleurococcus viridis*).

Sachons qu'actuellement ces deux règnes font encore l'objet de remaniements à la lumière des découvertes de leur biologie moléculaire et de leur métabolisme. Notons également que les **virus et autres prions...** ne sont pas considérés comme organismes vivants : ils ne répondent pas à l'un des critères communément admis pour appartenir au monde vivant sensu stricto : la **structure cellulaire** ; ce sont des "objets" para-vivants ayant indispensablement besoin d'une cellule vivante hôte pour y opérer leurs exactions.

Nous nous attacherons plutôt aux **organismes pluricellulaires**, qui sont auourd'hui (et ce depuis environ 30 ans...) répartis en **trois règnes** fondés sur les grands modes de vie et en particulier le mode d'accès à l'énergie, mais aussi sur leurs constituants chimiques, etc.

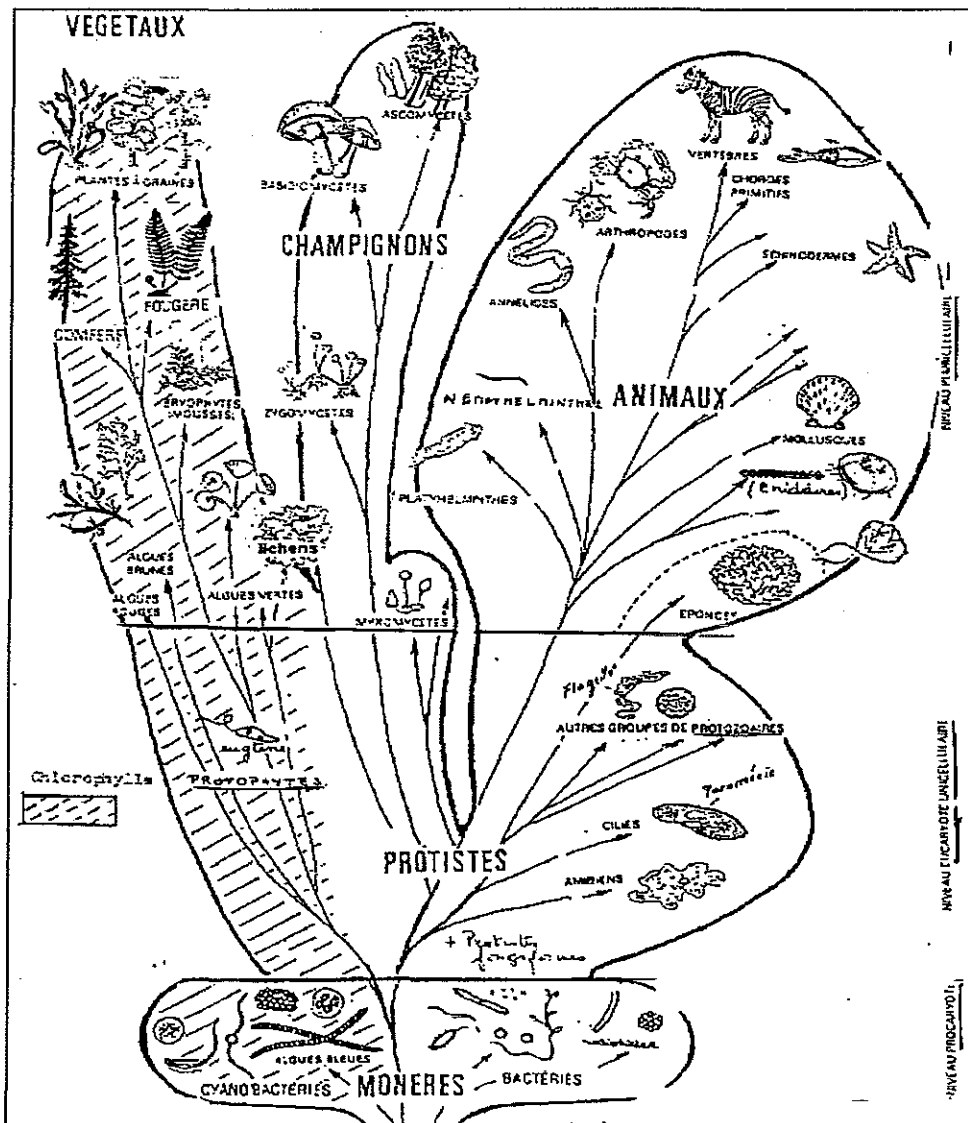
1° **les végétaux** : organismes macroscopiques et pluricellulaires capables de transformer des substances minérales simples (eau et gaz carbonique CO<sub>2</sub>) en composé organique (glucose) et ce grâce à l'énergie lumineuse captée par leur chlorophylle : c'est la photosynthèse ou synthèse chlorophyllienne. Ils sont donc dits **autotrophes** en raison de leur autonomie trophique (alimentaire) vis-à-vis des autres êtres vivants. Ils sont donc **producteurs** de matière et d'énergie.

2° **les animaux** : macroscopiques et pluricellulaires également, mais qui ont besoin de matières organiques déjà élaborées par d'autres (végétaux ou animaux) pour satisfaire leurs besoins trophiques. Ils sont donc **hétérotrophes** et **consommateurs** de matière et d'énergie. Leur mode de nutrition est l'ingestion ou absorption interne (ils englobent, digèrent puis absorbent leur nourriture) ; cela requiert la mobilité et les structures appropriées, l'existence d'un appareil sensoriel et d'intégration, en relation avec un système de coordination (système nerveux).

3° **les champignons** : nous y voilà ... : ils forment le 3ème règne (ou le 5ème si l'on compte les Monères et les Protistes). **Ils ne sont pas des plantes**, pas plus que des animaux d'ailleurs! Ils ont une organisation très différente de ces deux groupes :

- leur mode de nutrition est l'absorption externe : ne possédant pas de chlorophylle, ils ne peuvent pas être autotrophes et sont donc forcément **hétérotrophes**, mais ils n'ingèrent rien du tout : ils "digèrent" leur nourriture (leur substrat) extérieurement puis l'absorbent sous forme liquide par les cellules de leur structure végétative : leur mycélium. Ils sont **décomposeurs** de matière.

- toute leur organisation est adaptée à ce mode de nutrition : non-mobilité car ancrage dans le substrat nutritif (vivant ou mort : d'où leurs modes de nutrition saprophyte, parasite ou symbiotique), structure mycélienne filamenteuse permettant un maximum de surface de contact avec le substrat nutritif et circulation facilitée du cytoplasme dans le système des hyphes mycéliens, émergence des seuls organes reproducteurs en dehors du substrat pour y libérer et disperser les spores... De plus, leur "matériau" constitutif est non pas la cellulose comme dans les parois cellulaires des végétaux, mais bien la chitine, comme les carapaces des insectes, vos cheveux et vos ongles... Une représentation schématique de cette classification, inspirée de Margulis & Schwartz, ainsi que de Whittaker vous est proposée ci-après.



**Le système de classification qui vient de vous être proposé comporte ses limites :**

- les myxomycètes : champignons ou... autre chose?
- les algues : ce terme ne correspond plus à un taxon déterminé, en effet, on en retrouve dans les Monères (les algues bleues ou cyanobactéries), dans les Protistes (protophytes : algues unicellulaires et diatomées) et dans les Végétaux (algues supérieures : vertes, rouges, brunes, certains systèmes de classification en font des unicellulaires de type colonial...)
- les lichens : associations symbiotiques ou autres entre une algue (souvent cyanobactérie ou protophyte) et un champignon (souvent ascomycète).

Au sein du règne végétal, l'ancien embranchement des Thallophytes a donc vécu... Mais nous restent ceux des Bryophytes (mousses, sphaignes, hépatiques), des Ptéridophytes (fougères, lycopodes, sélaginelles) et des Spermatophytes (plantes à fleurs angiospermes ou gymnospermes...), mais ceci est une autre histoire.

Danielle OVERAL-GRANVILLE

N.B. Une documentation plus complète et une bibliographie détaillée sont à votre disposition chez l'auteur à cette adresse : 29, Grumelange – 6630 Martelange.

## ETUDE-DECOUVERTE DES LICHENS

### Définition du lichen

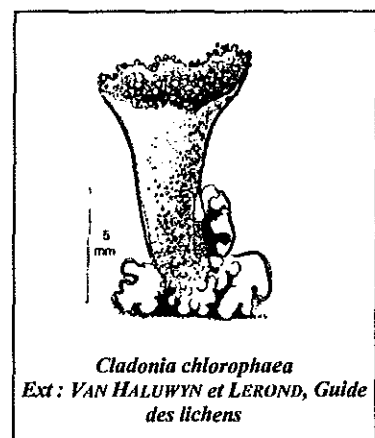
Association entre deux catégories de partenaires, un champignon hétérotrophe et une algue verte (souvent Chlorococcale) ou une cyanobactérie autotrophe. Cette association est souvent symbiotique, mais parfois de nature parasitaire. Les organismes hétérotrophes trouvent leur énergie à partir de la dégradation de la matière organique. Les organismes autotrophes élaborent leur propre matière organique. Ce schéma simple n'est pas toujours respecté, car on trouve des cas où l'algue vit en hétérotrophie aux dépens du champignon.

### Milieus colonisés par les lichens

1. Les écorces des arbres et arbustes ; il s'agit de lichens **corticoles**
2. Les rochers, vieux murs et toitures ; il s'agit de lichens **saxicoles**
3. Le sol des bois et les milieux ouverts ; il s'agit de lichens **terricoles et humicoles**

### Quelques types de thalles

1. **Crustacé** : formant une croûte adhérente au substrat (ex : *Pertusaria*)
2. **Foliacé** : formé de lames plus ou moins lobées, séparées du substrat et fixées par des rhizines (ex : *Parmelia*, *Physcia*, *Xanthoria*)
3. **Fruticuleux** : formes buissonnantes plus ou moins ramifiées, appliquées au substrat par une surface très réduite (ex : *Usnea*, *Ramalina*, *Pseudevernia*)
4. **Composite** : composé d'un thalle primaire plus ou moins foliacé-squameux et d'un thalle secondaire portant les fructifications (ex : *Cladonia*)
5. **Lépreux** : entièrement formé de granules (sorédies)



## Structures du thalle

### Organes à fonction reproductive

1. **Soralies** : déchirures du thalle avec émission de granules formés d'algues et d'hyphes ; à couleur généralement différente du thalle
2. **Isidies** : petits bourgeons (sphériques, cylindriques, ramifiés) contenant des algues et des hyphes ; généralement de même teinte que le thalle
3. **Apothécies et périthèces** : coupe dans le premier cas, bouton dans le second résultant de la fusion de deux hyphes fongiques sexuellement différents. Ils contiennent des asques généralement à 8 spores.



### Organes à fonction non reproductive

1. **Rhizines** : organes de fixation du thalle, formés d'un faisceau d'hyphes
2. **Cortex** : couche extérieure du lichen
3. **Médulle** : couche interne du lichen
4. **Thalle** : tissu simple formé de cellules non ou peu différenciées chez les champignons, les lichens et les mousses
5. **Pseudocyphelle** : ouverture du cortex laissant apparaître la médulle.

### Les lichens et le degré de pureté de l'air

Le SO<sub>2</sub> (dioxyde de soufre) de l'air pollué se dissout dans l'eau atmosphérique, pénètre dans le thalle des lichens et donne des sulfites et bisulfites modifiant profondément certains processus métaboliques. La plus ou moins grande sensibilité des espèces à la pollution atmosphérique permet de déterminer le degré de pureté de l'air par l'observation des espèces présentes sur les arbres.

## ESPECES DECOUVERTES AUTOUR DU CHATEAU DE MIRWART ET DANS LE VALLON DU PARFOND'RY

### 1. Lichens foliacés corticoles

- *Plastimatia glauca* : thalle large, gris bleuté redressé au bord
- *Hypogymnia physodes* : thalle enflé, soralies terminales
- *Hypogymnia tubulosa* : ressemble au précédent mais avec les lobes tubuleux
- *Parmelia caperata* : thalle jaune verdâtre
- *Parmelia sulcata* : réseau de fissures blanches sur le thalle donnant des soralies
- *Parmelia subrudecta* : ressemble au précédent mais avec des soralies ponctiformes
- *Parmelia saxatilis* : indusies grisâtres, concolores au thalle ; situées au centre
- *Parmelia glabratula* : thalle vert brunâtre à indusies cylindriques ; isides érodées blanches ; surface inférieure du thalle noire
- *Parmeliopsis ambigua* : thalle jaune en petites rosettes adhérentes au substrat, à lobes étroits (0,5-2 mm) rayonnants

## 2. Lichens fruticuleux à ramifications aplaties

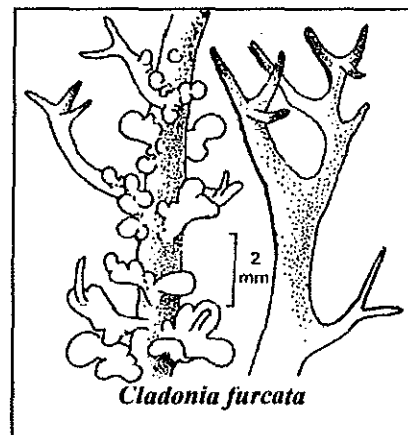
- *Ramalina fraxinea* : mêmes teintes sur les deux faces du thalle ; apothécies latérales (un exemplaire près du château de Mirwart) ; espèce indicatrice d'air très pur
- *Evernia prunastri* : face supérieure du thalle grisâtre ; face inférieure blanchâtre
- *Pseudevernia furfuracea* : face supérieure du thalle grisâtre ; face inférieure noirâtre

## 3. Lichens crustacés corticoles

- *Graphis scripta* : thalle sur les écorces lisses (hêtre) à apothécies de type lirelle (lignes ondulées noires, en virgule)
- *Pertusaria albescens* : thalle grisâtre appliqué au substrat à soralies blanches ; saveur non amère
- *Lepraria gr. incana* : thalle grisâtre entièrement formé de granules (soralies)

## 4. Lichens composites : Les Cladonias saxicoles (essentiellement au pierrier du Parfond'ry)

- *Cladonia furcata* : podétion aux extrémités dressées et dirigées en tous sens; saveur amère
- *Cladonia squamosa* : podétion peu ramifié, fortement squameux (petites écailles)
- *Cladonia impexa* = *C. portentosa* : extrémités du podétion recourbées en tous sens
- *Cladonia tenuis* : podétion grêle (1 mm aux extrémités), à extrémités toutes dirigées dans le même sens
- *Cladonia gracilis* : podétion élancé, à scyphes étroits, parfois présents
- *Cladonia coccifera var. pleurota* : podétion granuleux-pulvérulent à coupes larges et proliférations rouges sur le bord de la coupe
- *Cladonia polydactyla* : podétion à segments étroits, parfois subavortés
- *Cladonia fimbriata* : podétion élancé cylindrique terminé par un petit scyphes
- *Cladonia chlorophaea* : podétion en cône en scyphes large
- *Cladonia coniocrea* : podétion effilé, en pointe terminale



## 5. Lichens crustacés saxicoles, souvent sur matériaux de construction

- *Lecanora muralis* : thalle en lobes en forme de feuilles, à apothécies centrales
- *Buellia punctata* : thalle grisâtre, apothécies noires convexes en forme de boules

## 6. Lichens terricoles

- *Baeomyces rufus* : thalle crustacé à ascocarpes pédicellés à tête brun rouge

## 7. Algues unicellulaires des écorces ombragées ou en sites très pollués

- *Pleurococcus viridis* : poussière verte

Et pour terminer, une trouvaille parmi les plantes à fleurs: un unique pied de *Daphne laureola*, non à sa place en hêtraie ardennaise à luzule blanche, mais en contrebas du château, une plante castrale, vraisemblablement introduite.

### Remarques:

- Schémas tirés de Ch. Van Haluwyn et M. Lerond, 1993. Guide des lichens. Ed. Lechevalier et de Dobson S. - 1992. Lichens. An Illustrated Guide to the British and Irish Species. Ed. The Richmond Publishing Co. LTD
- Certains lichens sont repris en photos dans le guide de poche : Jahns H.M. -1989. Guide des fougères, mousses et lichens d'Europe. Ed. Delachaux et Niestlé.
- Les participants ont été surpris par la rareté des lichens dans cette région de l'Ardenne, de prime abord peu polluée ; aucun arbre n'ayant été trouvé couvert d'une épaisse toison de lichens. La plupart des espèces citées étaient représentées en très peu d'exemplaires, l'éboulis du Parfond'ry faisant néanmoins exception avec ses tapis de Cladonia.

Bernard OVERAL

## Samedi 18 mars : Descente de la Lesse (6<sup>e</sup> étape) à Daverdisse

*Pour cette dernière étape ardennaise, les participants à cette descente de la Lesse ont pu admirer les paysages du haut plateau dans ses draperies humides de haute classe... tout en noir et blanc avec des nuances de gris à en perdre l'horizon. On aime ou on n'aime pas! Mais c'est ce climat vigoureux qui a marqué la vie des habitants et a caractérisé le territoire que nous traverserons aujourd'hui.*

Le temps maussade et pluvieux n'a pas découragé une quinzaine de Natus prêts à affronter la pluie pour découvrir ou redécouvrir le petit village de Daverdisse et la vallée que creuse la Lesse sur son flanc est. Une large boucle d'une quinzaine de kilomètres était programmée pour appréhender les paysages dessinés par notre rivière mais aussi par l'Almache et les petits ruisseaux torrentueux qui dégringolent des coteaux pentus. Daverdisse est l'exemple type du village clairière où l'emprise de l'homme ne s'est marquée que timidement.

### UNE FAILLE PERTURBANTE

Ce site splendide, convoité par de nombreux citadins qui y ont installé une seconde résidence, a mis des millions d'années à se transformer et à s'embellir pour le plus grand bonheur de ceux qui ont la chance d'y vivre ou de l'approcher. En effet, la Lesse a pu se creuser une vallée très encaissée, car elle quitte ici l'étage du système primaire du Gedinnien pour se faufiler dans les roches moins âgées, donc plus friables, de l'étage Siegenien. Il faut remarquer que la progression de la rivière sur les roches primaires ne se fait pas sans heurts. Depuis sa source, elle érode les roches classées suivant leur ancienneté : le Gedinnien inférieur (G<sub>1</sub>), le Gedinnien supérieur (G<sub>2</sub>) subdivisé en deux assises, l'assise d'Oignies (G<sub>2a</sub>) et l'assise de Saint-Hubert (G<sub>2b</sub>).

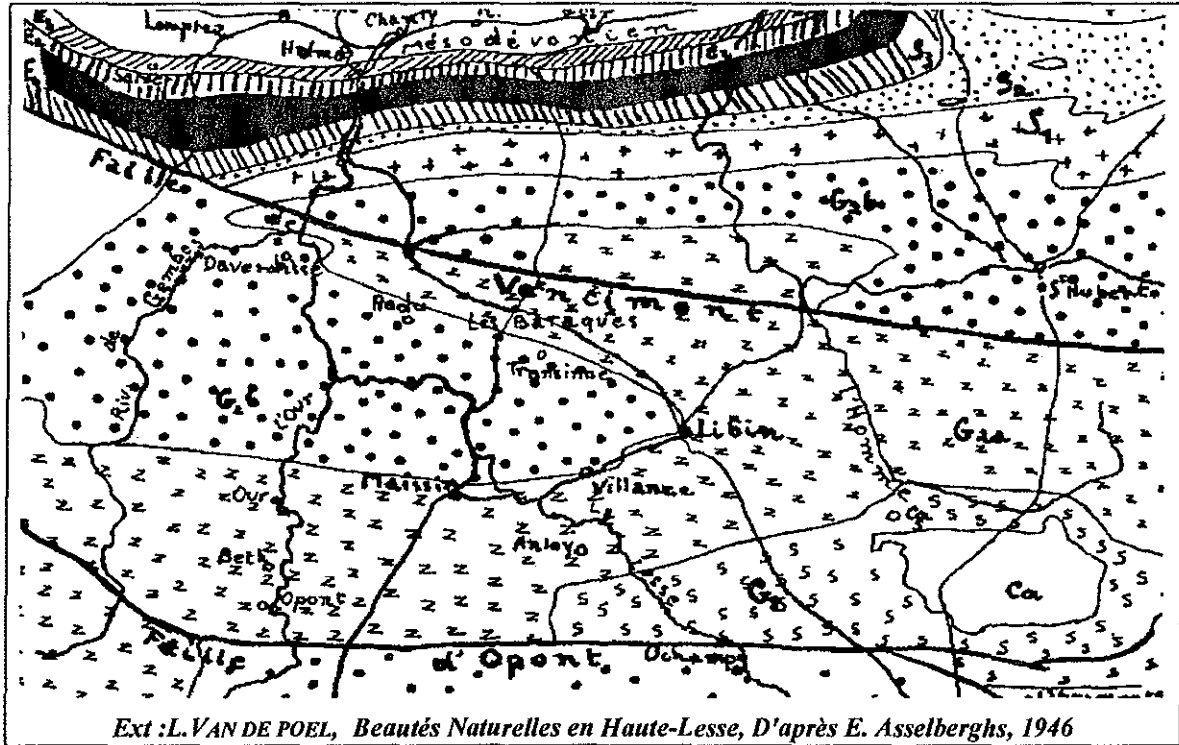
A Daverdisse, la faille de Vencimont perturbe quelque peu cette progression et la Lesse, quittant l'assise de Saint-Hubert, va connaître à nouveau l'assise d'Oignies (rebord du



synclinal) avant de retrouver l'assise de Saint-Hubert. Pour rappel, la faille d'Opont avait déjà perturbé le cours naissant de la rivière. Ce qui nous donne comme séquence :

G<sub>2b</sub> - faille d'Opont - G<sub>1</sub> - G<sub>2a</sub> - G<sub>2b</sub> - G<sub>2a</sub> - faille de Vencimont - G<sub>2b</sub> - S<sub>1</sub> - S<sub>2</sub> - S<sub>3</sub>

On y voit clairement apparaître le synclinal de Redu (G<sub>2a</sub> - G<sub>2b</sub> - G<sub>2a</sub>).



Ces quelques considérations géologiques nous rappellent l'époque où de nombreux carottages furent effectués sur le territoire de Daverdisse. Depuis 1966, l'émotion fut grande dans les chaumières des villages de Lesse et Daverdisse. Pour répondre aux exigences exorbitantes du traité Escaut-Rhin en matière de fourniture d'eau aux Pays-Bas, la Belgique projetait de construire un barrage en Haute-Lesse. Le projet Lesse III, mûri en 1970, devait être installé en aval de Daverdisse. Est-ce la faille de Vencimont ou l'ardeur du Comité de Défense de la Haute-Lesse qui fit fuir les bétonneurs? Les Naturalistes de la première heure vous répondront avec les nuances d'usage.

### L'ÉGLISE DE DAVERDISSE ET SON RETABLE

La perle rare de ce petit village est sans conteste l'ancien retable du XVI<sup>e</sup> siècle qui orne le maître-autel de l'église Saint-Pierre de Daverdisse. D'abord attribué à l'atelier de Cornélis FLORIS de Vriendt, un architecte, graveur et sculpteur anversois (1514-1574), le retable serait plus vraisemblablement une production locale d'après l'équipe de restaurateurs qui l'ont étudié en 1996. Ce retable de la Passion se trouvait initialement dans les murs de la chapelle castrale qui jouxtait le château. Ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle que le retable, entouré d'une nouvelle architecture en bois, a été déplacé et remonté dans le chœur de l'église paroissiale construite en 1847.



Retable de Belvaux. Ext : Cat.  
d'exposition, Le maître de Waha

Monsieur Raymond Jacquemart nous a commenté "son" retable et avait préparé pour nous une documentation fouillée sur l'historique et la composition de cette œuvre d'art très en vogue dès le XV<sup>e</sup> siècle. C'est Nicolas de Vervoz, seigneur de Daverdisse qui le commanda. On peut toujours voir, dans le vieux cimetière, la pierre tombale de ce personnage décédé en 1589. Septante ans plus tôt, un de ses ancêtres ou un membre de sa famille portant le même nom avait passé commande d'un retable à placer dans l'église de Villance auprès de Jean le Pondeur, sculpteur de Marche. Ce Jean le Pondeur pourrait bien être le "Maître de Waha" qui a laissé dans notre région une production importante à ce point qu'une exposition lui a

été consacrée dernièrement à la Vieille Cense de Marloie.

Les Natus se souviendront de leur visite de Belvaux en 1983 guidée par Monsieur de Ponthier qui nous avait entretenus du retable de l'Enfance et de la Passion du Christ qui enrichissait la chapelle Saint-Laurent de Belvaux et qui se trouve actuellement conservé dans le Musée des Arts anciens du Namurois. Il serait lui aussi l'oeuvre du Maître de Waha.

## LE VILLAGE

En parcourant la rue bordée de marronniers, nous tombons sous le charme de ce petit village qui a conservé beaucoup d'authenticité dans son bâti. De nombreuses maisons basses présentent des pignons en colombages parfaitement restaurés. Si les élévations en pierre se caractérisent surtout par l'emploi du grès local, quelques maisons construites en calcaire nous prouvent que la Famenne n'est pas très éloignée. Cette modeste bourgade compte moins de 200 habitants et a fusionné avec Gembes, Hautfays et Porcheresse pour former la commune la moins peuplée du Luxembourg (1422 hab en 1993). C'est cependant Daverdisse qui donnera son nom à la nouvelle entité fusionnée... l'hôtel du Moulin et le barrage lui avaient donné une notoriété certaine.

L'autre pôle important du village, nous l'avons découvert et admiré à bonne distance. La petite route de campagne qui prend à l'angle de l'hôtellerie de la Maison Blanche (première maison communale construite en 1815) nous offre une belle perspective sur l'ancien site du château. Les deux tours, l'important corps de logis, les maisons qui se trouvent à droite et à gauche de l'entrée permettent d'imaginer ce qu'était autrefois la demeure d'un seigneur campagnard. Siège d'une ancienne seigneurie, ce site castral fut toujours occupé par de petits propriétaires terriens qui géraient ce modeste territoire. Aussi, comme en bien d'autres endroits d'Ardenne, des familles de noms différents se sont succédé à la tête de cette seigneurie (les de Daverdisse, de Vervoz, de Gérardin de Sterpigny...).

Les habitants de Daverdisse sont fiers de leur passé mais ils peuvent se montrer parfois facétieux. Maurice attire notre attention sur une curieuse œuvre d'art bien exposée à l'entrée d'une maison. Il s'agit de la représentation d'un singe façonné dans une stalagmite qui avait inspiré Georges Lemaire appelé "le singe" par ses contemporains. Ce sobriquet lui fut attribué car, comme coureur cycliste amateur, ses shorts dévoilaient des jambes "toisonnantes". Bref, pour tous les "Cosins", il était nommé "le singe" et il ne s'en offusqua jamais.

## LE FIEF DE MOHIMONT

Un petit chemin de campagne nous a conduits ensuite vers l'est du village. De cet endroit, une vue panoramique s'étend sur toute la vallée et sur la colline boisée de Mohimont. Ce territoire s'étend sur près de 500 hectares délimités par le ru de Bezou au sud et par le ru de Houssy au nord. Son histoire mériterait que l'on s'y arrête plus longuement. Jean-Pol WEBER, consulté à ce sujet, nous a révélé qu'un village existait bien à Bellaure lorsque Arnold d'Hoffschmidt en fit l'acquisition au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Les archives qu'il dépouille en ce moment citent les noms de plusieurs tenanciers de censes.

Ce fief de Mohimont tenait sa cour féodale (enregistrement des bénéfices et successions diverses) au ban de Villance. Un bailli, assisté des hommes de fief, d'un greffier et probablement d'un sergent, siégeait pour le seigneur de Mohimont. En 1636, les habitants de Daverdisse furent astreints à loger pendant sept mois plusieurs régiments et à fournir des vivres à plusieurs autres troupes. Tout leur bétail fut enlevé. Réduits à une extrême misère, et avec l'assentiment de leur seigneur, ils vendirent tous les droits qu'ils possédaient sur les hauteurs de Mohimont. Depuis cette époque, Mohimont est resté la propriété de la famille d'Hoffschmidt dont les derniers descendants sont installés à Recogne-Bastogne.

## LE GIBET

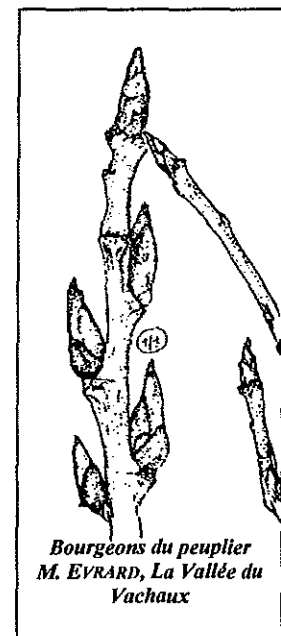
Nous quittons la vallée de la Lesse pour nous diriger vers la ferme du Banet-sart. La toponymie évoque évidemment l'organisation de la culture en forêt; à côté des secteurs où le bétail était admis, certains taillis étaient réservés à la pratique de l'essartage qui offrait un appoint précieux de céréales panifiables pour les gens pauvres. La souille de ces anciennes pâtures-sarts contient encore des graminées caractéristiques comme la houlque molle (*Holcus mollis*).

Les dernières maisons du village se dressent sur le lieu-dit "le Gibet". Il s'agit évidemment d'une coutume propre à l'Ancien Régime. Chaque seigneur possédait sur sa juridiction le droit de basse, moyenne et haute justice. Cette dernière prérogative lui octroyait le droit de relever le signe patibulaire (la potence) lorsque sa cour avait condamné un prisonnier à mort... et à cette époque, cela n'était pas rare.

C'est l'occasion d'évoquer la justice de cette époque en rappelant le procès de 1728 qui opposait Jean Robert, le meunier du moulin de Daverdisse, à Pierre Collet, gardien du troupeau commun des bêtes rouges (bovins). Ce dernier est accusé d'avoir laissé un loup étrangler et blesser plusieurs bêtes du troupeau pendant qu'il jouait aux cartes!

## REGARD SUR LA NATURE

Ensuite, nous traversons les "campagnes" pour rejoindre le "Bati" puis les "Fourneaux". Le chemin agreste est bordé d'arbres et arbrisseaux. Nous sortons notre clef de détermination pour initier les nouveaux Natus à la détermination par les bourgeons... un petit jeu plein de charme qui nous permet d'aborder la systématique modestement. La pluie, malheureusement, a bien vite découragé les plus curieux.



Bourgeons du peuplier  
M. EVRARD, La Vallée du  
Vachaux

Dans le fond de la vallée de l'Almache, nous avons recherché vainement la station d'Osmonde royale (*Osmunda regalis*). Les frondes stériles devraient persister en hiver et nous permettre de localiser rapidement cette plante rare et protégée. Nos efforts furent vains! Comme la plante s'accroche à la rive droite de la rivière, les inondations ont probablement détaché les parties aériennes de cette fougère ou... la plante n'a pas résisté aux modifications du milieu (dépôt sauvage d'immondices à proximité). Affaire à suivre!

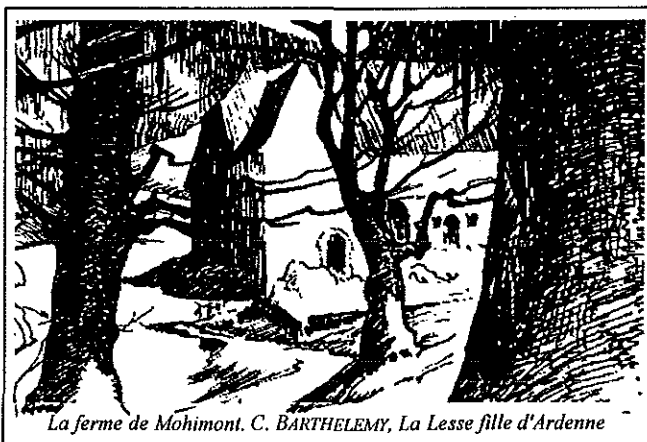
La vallée sauvage de l'Almache offre une image forestière et botanique plus riche que celle du plateau. En ce début de printemps, on peut déjà voir le début de floraison de la ficaire fausse renoncule (*Ranunculus ficaria*), du populage des marais (*Caltha palustris*) et de la dorine (*Chrysosplenium oppositifolium*).

## EN FORET

Notre promenade-découverte se poursuit sous le couvert forestier en remontant le ru de "Rougifosse" vers le "Comble de Chaumont" où quelques pieds de jonquilles apportent une note colorée au sous-bois. Cet ancien chemin relie Daverdisse à Fays-Famenne et comporte encore des tronçons empierrés. Dans le bois de "Renaudchamp" nous avons découvert trois importantes aires de faulde établies à proximité d'une source. Ce site est évidemment à mettre en relation avec celui des "Fourneaux" traversé un peu plus tôt et celui des forges de Neupont qui connut son heure de gloire sous le maître des forges Jean de la Hamayde évoqué lors de notre promenade précédente. Le regard que l'on pose aujourd'hui sur la forêt doit évidemment tenir compte de son exploitation antérieure. L'étude de la nature en dehors de son contexte historique peut conduire à des interprétations... fallacieuses!

## DU COMBLE DE CHAUMONT A MOHIMONT

Nous quittons progressivement les taillis installés sur les pentes abruptes pour atteindre la hêtraie de plateau typiquement ardennaise. Nous sommes sur un versant sud et les cimes ont ici perdu de leur élan. C'est une forêt basse où le chêne sessile dispute au hêtre un sol rocailleux et superficiel. Le sous-bois accueille des touffes de canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*) et de carex (*Carex pilulifera*) qui se mêlent aux myrtilles et aux mousses. Le comble (la crête) atteint la cote des 400 mètres et ouvre de longues perspectives sur la Famenne. Dans le brouillard persistant, nous devinons les hauteurs de Halma et Chanly. Les nombreux blocs erratiques qui parsèment le sol nous indiquent que nous avons abordé le Siegenien.



La ferme de Mohimont. C. BARTHELEMY, La Lesse fille d'Ardenne

Il nous reste à nous laisser descendre par la "Fagne de Chaumont" vers la ferme de Mohimont en étant attentifs à d'éventuels martèlements du pic mar qui, comme nous, n'apprécie pas cette journée humide.

Le chemin du retour est parcouru d'un bon pas. Une petite halte en face de la ferme de Mohimont nous permet d'évoquer son hôte prestigieux, le prince Napoléon Bonaparte, cousin de l'empereur Napoléon III, qui y séjourna de 1834 à

1848. Son histoire fut plus d'une fois reprise dans les Barbouillons. Les berges de la Lesse se préparent à une luxuriante floraison. On peut déjà voir les premières feuilles de la renouée, de la reine des prés, de l'iris et de la baldingère. Notre attention est aussi attirée par un splendide champignon d'un jaune presque fluorescent (*Tremella mesenterica*). Avant de rejoindre le village, une petite halte et un regard en arrière à la hauteur du confluent de l'Almache et de la Lesse, nous portent à quelques réflexions sur l'évolution malheureuse de ce fond de vallée. L'abandon de l'exploitation de la ferme de Mohimont suivi de plantations désordonnées, a entraîné une banalisation du site et la fermeture presque complète d'un paysage remarquable... dommage!

Jean-Claude LEBRUN

BIBLIOGRAPHIE :

- Les Barbouillons 1976
- Christine CESSION, Retable de la passion de l'église Saint-Pierre de Daverdisse
- Louis CLAUDE, Les cours féodales du ban de Villance
- Jean RAEMDONCK-BRAUN, La seigneurie de Daverdisse

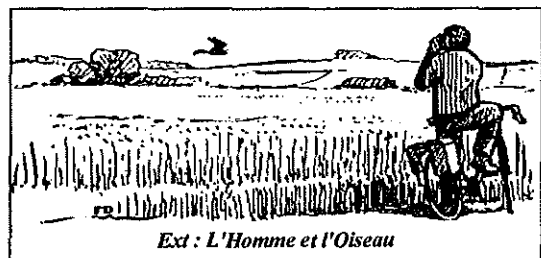
**Samedi 24 mars : Prospection ornithologique au départ de Auffe**

*Comme je vous l'avais annoncé dernièrement, un nouveau projet d'atlas des oiseaux nicheurs se met en place à partir de cette année et cela jusqu'en 2005 inclus. Ce travail vise à réactualiser nos connaissances sur les populations d'oiseaux nichant en Wallonie (le dernier atlas national datant de la période 1973 à 1979).*

*L'opération est coordonnée par Aves et l'Observatoire Faune-Flore-Habitat de la Région wallonne (voir en pages d'information). J'ai pris en charge la planche 1/25.000<sup>e</sup> de Houyet-Han-sur-Lesse. Cette planche est subdivisée en quatre rectangles représentant les unités des futures cartes 1/10.000<sup>e</sup>. Dans le cadre des activités des Natus, une journée sur chaque planche est prévue ce printemps. C'est certainement loin d'être suffisant pour un inventaire complet mais c'est sûrement l'occasion de faire d'intéressantes observations.*

La première activité s'est déroulée dans le secteur de Ave-et-Auffe-Lessive. En principe, les espèces communes ne sont recensées que par une méthode d'échantillonnage visant à obtenir des abondances relatives dans les rectangles. Cet inventaire s'effectue seulement sur 8 carrés de 1 km<sup>2</sup> situés dans le rectangle et consiste en deux passages d'une heure. Ces comptages demandent une attention très soutenue durant une heure pour un observateur parcourant le carré, suivant un itinéraire le "couvrant" au mieux. L'expérience menée en groupe n'a pas donné de bons résultats. Il est effectivement difficile de maintenir une attitude d'écoute et d'observation de ce type dans un groupe de personnes. Il y a toujours une question ou quelque chose à raconter !

Nous avons donc exploré la région de façon plus extensive afin de récolter des données sur les autres espèces que l'on peut qualifier de



Ext : L'Homme et l'Oiseau

rare ou semi-rare. L'épervier vu à deux reprises est nicheur probable dans le bois des Grignaux. A Auffe, le faucon crécerelle occupe une cavité dans un grenier d'une maison ; Patrick nous y signale la présence régulière de l'effraie et de la chevêche (vu la régularité des observations, nous pouvons dire que ces espèces sont des nicheurs probables).

Au pied de l'anticlinal, nous avons recherché d'éventuels indices de présence de la hulotte (j'ai bagué des poussins dans une cavité située au milieu du rocher, il y a moins de 10 ans). Quelques pics se sont manifestés : vert, noir et épeiche mais pas d'épeichette, alors que sa présence est potentielle à Auffe...

Le long du Ry d'Ave, nous avons observé le cincle. Il y a peut-être deux cantons : un oiseau dans la cluse (que nous avons bien observé) et un nid sous le pont à Auffe. Ce ruisseau accueille également deux couples de bergeronnettes des ruisseaux. Enfin, au cours de la journée, nous n'avons pas pu nous passer de faire quelques observations dans d'autres domaines (c'est normal pour un naturaliste, non ?). Comme il n'y avait guère de floraisons, nous nous sommes intéressés à quelques champignons lignicoles : *Encoelia furfuracea* (ascomycète sur coudrier), *Exidia truncata* (une trémelle), *Peniophora limitata* (une croûte typique des branches tombées de frêne, de teinte violacée avec un fin bord noirâtre), *Dichomitus campestris* (polypore en coussinet assez typique poussant sur noisetier) et un remarquable Pyrénomycète découvert par Patrick dans les saules du Cobri : *Hypocreopsis lichenoides*.

Bravo, Patrick ! Renseignement pris auprès de Paul Pirot : il s'agit d'une espèce peu commune, voire rare (mais elle n'est peut être pas évidente à détecter...)

Marc PAQUAY

### Samedi 31 mars : Recensement des anémones pulsatilles à Resteigne

Assez bonnes conditions d'observation. Temps ensoleillé!

Le nombre de pieds fleuris recensés sur l'ensemble du site a été cette année de 878 (805 l'année dernière). Alors que la population dans les 11 carrés ayant fait l'objet de fauchage depuis 1991 s'est maintenue sensiblement au même niveau, les carrés témoins jamais fauchés ont vu leur effectif "apparent" augmenter de 19% par rapport à l'an passé, sans doute à la faveur du pâturage par les moutons durant l'hiver. La végétation plus courte facilitait aussi les observations.

Nous avons également profité de l'occasion pour dénombrer et localiser les jeunes plantules de genévrier présentes sur le site : une trentaine de pieds ont été recensés. Mais c'est surtout dans la partie récemment déboisée toute proche, aux endroits dénudés, que de nombreuses plantules ont fait leur apparition. Il y aura lieu d'être attentif lors des prochaines opérations de gestion!

Pierre LIMBOURG



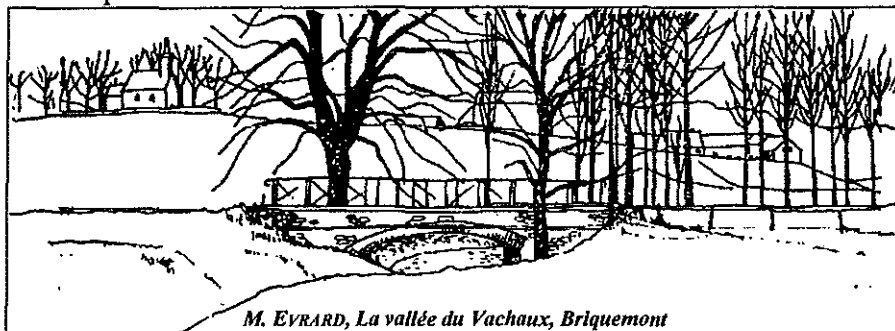
## Lundi 16 avril : La végétation des pelouses schisteuses à Briquemont

*Le hameau de Briquemont est situé en Famenne centrale, dans la pittoresque vallée du Vachaux. Cet affluent de la Lesse, en traversant des schistes famenniens friables et peu résistants aux agents d'érosion, a creusé une vallée largement évasée. Les prairies occupent le fond de la vallée, tandis que les forêts couronnent les crêtes. En s'altérant, les schistes ont donné des sols argileux pauvres, mal drainés, souffrant de l'alternance de sécheresse et d'humidité.*

En remontant les versants de la vallée, nous observons en de nombreux endroits les affleurements schisteux occupés par des pelouses. Jadis pâturées, celles-ci sont actuellement envahies par des prunelliers et des aubépines ; seuls quelques lambeaux de pelouses rases subsistent le long des chemins et des prés. Mais cela nous suffira amplement pour y découvrir le cortège de plantes silicicoles qui affectionnent ce genre de substrat, où la couverture du sol, presque inexistante, se dessèche dès les premiers beaux jours et réduit les plantes à une taille minuscule, obligeant les botanistes à se mettre à quatre pattes. Les plantes, en outre, sont soumises à cette autre contrainte, celle de fleurir et de fructifier avant la sécheresse de l'été.

Anciennement appelé *Théro-Airion*, ce type d'association végétale se nomme maintenant *Airion caryophylleo praecocis*. Nous en avons retrouvé les plantes caractéristiques: *Aira praecox*, *Moenchia erecta*, *Myosotis discolor*, *Aphanes inexpectata*, *Teesdalia nudicaulis*, *Veronica arvensis*, *Ornithopus perpusillus*... plus quelques espèces accompagnatrices, comme *Arenaria serpyllifolia*, *Cerastium pumilum*, *C. glomeratum*, *Scleranthus annuus*, *S. perennis*, *Hieracium pilosella*, *Erodium cicutarium*, *Rumex acetosella*, *Hypericum humifusum*, *Potentilla argentea*... Dans les fossés, une petite portulacacée vert jaunâtre prospère : *Montia verna*, espèce plutôt rare (à confirmer après étude des graines). A chaque station, nous avons trouvé quatre mousses typiques de ces sites : *Polytrichum piliferum*, *Rhacomitrium canescens*, *Ceratodon purpureus*, *Brachythecium albicans*.

L'après-midi, après un rapide coup d'œil sur un étang à Laloux, dont les berges noyées sont impraticables, nous explorons une pelouse schisteuse à Buissonville. En l'absence de pâturage, celle-ci s'est dégradée et se révèle moins riche qu'en 1991, date du dernier inventaire. Nous sommes à deux pas du beau bois du Halleux et de son chapelet d'étangs (sources du Vachaux). C'est l'occasion d'y faire une incursion. Mais que d'eau, que d'eau... sur terre, dans les airs, sans parler de celle qui s'infiltré sous nos vêtements ! Il ne nous reste plus qu'à nous sécher au plus vite.



Arlette GELIN



## CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### LES BORDS DE ROUTES

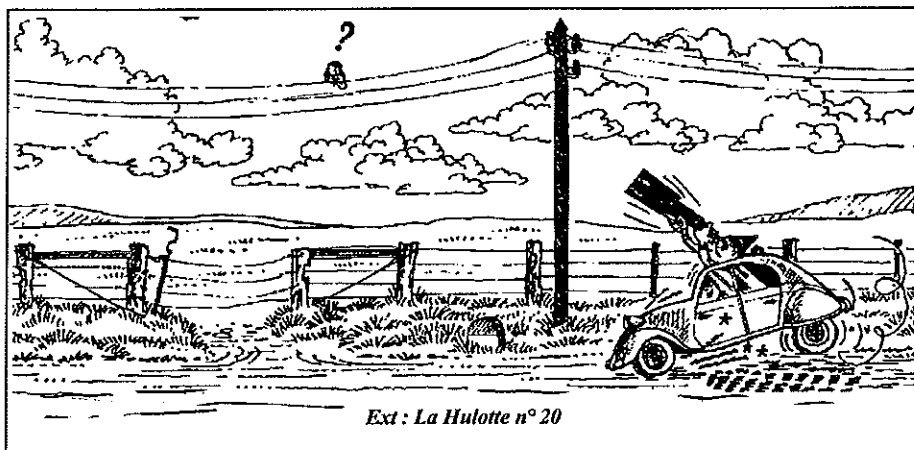
*Complémentaire à leurs observations de terrain, les Naturalistes de la Haute-Lesse n'oublent pas leur mission de sensibilisation du public. Les lecteurs du "Courrier" ont certainement reconnu notre pédagogue professionnel, secrétaire de la section "Environnement" s'exprimant sur le thème des "Bords de routes".*

Connaissez-vous ce terrain vague aux dimensions peu habituelles? Il mesure quelques dizaines de centimètres à quelques mètres de large, pour plusieurs centaines de mètres, voire même des kilomètres, de long : un ruban!

Improductif et repaire des "mauvaises herbes", ce terrain en friche s'étire entre le béton des chaussées et la forêt dense, le champ cultivé ou la prairie rasée de près par le bétail affamé. Cette lande inculte suit la voirie, là où elle va : elle grimpe les coteaux chauds et ensoleillés, plonge au creux des vallées humides, pénètre en forêt par les voies de débardage, traverse les villages, de jardin en jardin, s'abrite sous des allées arborées et repart en campagne sur le chemin des vaches.

Délimitée par une haie sauvage, largement étalée sur ce que l'on nomme les excédents de voirie, accueillant la croix de pierre et, plus loin, la chapelle encadrée de tilleuls, la surface libre des bords de routes demeure souvent le dernier refuge d'une flore et d'une faune exclues de toutes parts par les nécessités de la production économique.

Ces étendues, d'une superficie globale estimée à près de 20 000 hectares en région Wallonne, présentent toute une série de milieux différents avec des zones d'herbes et de fleurs, des fossés envahis de végétation semi-aquatique, des arbustes en buissons ou en haies, des rochers couverts de mousses et de lichens... Les botanistes ont ainsi recensé, en Wallonie, uniquement sur les bords de routes, plus de 500 espèces de plantes supérieures.



Ext : La Hulotte n° 20

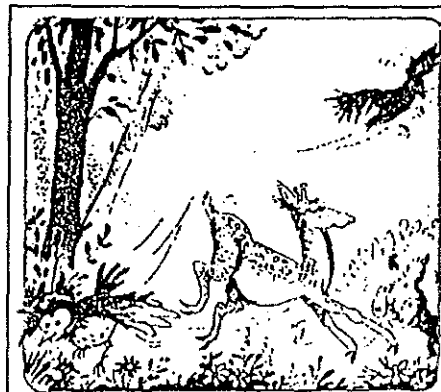


La faune offre aussi une étonnante diversité puisqu'une vingtaine de mammifères y trouvent leur habitat principal, 40 espèces d'oiseaux peuvent y nicher, 25 espèces de papillons et de nombreux autres insectes pollinisateurs bénéficient là des conditions favorables à leur existence. C'est dire l'importance à accorder aujourd'hui à la gestion intégrée des bords de routes et aux campagnes de fauchage tardif organisées par la Région Wallonne et auxquelles ont adhéré de nombreuses communes de notre région. Ce sont, en effet, les communes qui gèrent la plus grande partie du réseau routier de Wallonie avec quelque 59 000 km de voirie.

Cette gestion intégrée des bords de routes doit évidemment tenir compte, en priorité, de la sécurité routière, mais propose aussi un certain nombre de consignes particulières d'entretien. Les objectifs de l'opération ne se limitent pas à la création de milieux de substitution pour des espèces animales ou végétales disparues de nos paysages. En cas de fortes pluies, la végétation des bords de routes peut retenir d'importantes quantités d'eau, limiter le ruissellement et favoriser la pénétration de l'eau dans le sol. Les insectes qui y vivent contribuent à la lutte biologique contre les ravageurs des céréales et participent à la pollinisation des cultures et des arbres fruitiers. Gérés intelligemment, les bords de routes participent aussi à l'embellissement du paysage et, ce qui n'est pas négligeable, n'imposent plus systématiquement des travaux d'entretien onéreux.

Enfin, par définition, les bords de routes sont situés le long des zones de passage. Ce sont donc des sites privilégiés de contact entre l'homme et son environnement naturel. D'accès facile, ils peuvent ainsi jouer un important rôle éducatif de découverte, d'étude et de conservation de la nature.

Alors, si les communes ont conscience de l'importance de ces zones intéressantes, les particuliers peuvent s'y mettre aussi. C'est donc l'occasion de rappeler à certains qu'il n'est pas indispensable, lorsqu'ils tondent leur pelouse, de déborder sur l'accotement, sur celui de la propriété voisine, sur le talus, de l'autre côté de la route ou sur les bords de chaussée de tout le quartier... C'est gentil, digne d'un caractère serviable et soucieux de propreté, mais ... c'est inopportun!



Bruno MAREE

## LE SITE DE LA COLLYRE A CIERGNON

*Les prises de positions contre le projet RAVeL dans le site de la Collyre à Ciergnon ont été nombreuses. Plusieurs scientifiques ont manifesté sans ambages leur opposition et ont souligné dans leur argumentation la richesse biologique du site.*

*Comme cet endroit, bien connu des Naturalistes de la Haute-Lesse, risque fort de subir de lourds préjudices, il nous a semblé intéressant de publier la description du site rédigée pour nous par les éminents spécialistes que sont Monsieur Jacques Duvigneaud et Madame Jacqueline Saintenoy-Simon.*

### PRESENTATION DU SITE

Aux abords de Villers-sur-Lesse et de Ciergnon, la Lesse décrit quelques méandres assez prononcés. Le paysage est particulièrement caractéristique par les contrastes qu'offrent les versants convexe et concave de la vallée. On y note :

- une vaste plaine alluviale subhorizontale, couverte de prairies, formée par des nappes limono-schisteuses mises en place sous l'action d'un climat périglaciaire;
- la séparation de la Lesse en plusieurs bras qui délimitent quelques îles envahies peu à peu par une recolonisation forestière de type saulaie;
- la présence de méandres recoupés à Ciergnon et Vignée (SERET 1956);
- le versant sud de la vallée, représenté par de faibles pentes (rive convexe);
- le versant nord de la vallée présentant des pentes nettement marquées, localement subverticales (rive concave).

C'est ce versant concave, entaillé dans les grès schisteux du Famennien supérieur, qui a reçu le nom de Collyre de Ciergnon et qui a retenu dans le passé l'attention des botanistes belges. La raideur de la pente, son exposition au sud, sa diversité lithologique en rapport avec des affleurements siliceux mêlés à des nodules calcaires expliquent la présence d'une flore thermophile de caractère assez particulier. La proximité du château royal de Ciergnon, utilisé par les hôtes royaux pour les besoins de la chasse et pour la promenade, y justifie l'introduction ancienne d'espèces ornementales. CREPIN (1862, pp. 67-69), le tout premier, y a découvert toute une série de plantes intéressantes à affinités silicoles ou faiblement calcicoles. Quelques autres trouvailles furent effectuées par la suite (DUVIGNEAUD et LAWALREE 1962).

### LA FLORE

Nous mentionnons ci-dessous quelques espèces qui appellent des commentaires. Certaines d'entre elles sont localement abondantes telles *Buxus sempervirens*, *Lonicera xylosteum*, *Mahonia aquifolium*, *Omphalodes verna*, *Symphoricarpos albus* var. *laevigatus*, *Taxus baccata*, etc. D'autres sont rares.

*Anthericum liliago* – La phalangère à fleurs de lis est une plante thermophile que l'on rencontre sur calcaire mais aussi sur rochers schisteux ensoleillés. Elle était présente à la Collyre dans les clairières, mais n'a pas été revue récemment à notre connaissance.

*Asplenium adiantum-nigrum* – La doradille noire est une fougère liée également aux rochers siliceux, où elle occupe surtout les lisières rocheuses un peu ombragées.

*Asplenium septentrionale* – La doradille du Nord est un Ptéridophyte lié à des substrats siliceux et ensoleillés, présent dans les districts mosan et ardennais en une vingtaine de localités.

*Asplenium x alternifolium* (*Asplenium septentrionale* x *A. trichomanes* subsp. *trichomanes*) – Ptéridophyte hybride, présent dans les rares stations où coexistent les deux parents. On en connaît une douzaine de localités en Belgique. Seule la nothosubsp. *alternifolium* est connue du territoire de la flore.



*Asplenium alternifolium et viride*  
Ext FITTER, Guide des graminées...

*Buxus sempervirens* – Le buis est présent en divers endroits des rochers, surtout dans leur partie basse, où il dessine une véritable haie en bas de versant. La topographie des lieux suggère évidemment une introduction ancienne, en relation avec la volonté d'aménager ce versant du point de vue ornemental. On peut tirer la même conclusion avec l'if (*Taxus baccata*), le camérisier (*Lonicera xylosteum*), le houx (*Ilex aquifolium*), le mahonia (*Mahonia aquifolium*), le lilas (*Syringa vulgaris*), le groseillier des Alpes (*Ribes alpinum*), etc.

*Ceterach officinarum* – Le céterach est une fougère thermophile localisée aux "passées" calcaires des rochers très éclairés.

*Dactylis polygama* – Le dactyle souple forme des groupements herbeux en bordure du sentier, dans la partie occidentale du site. Sans doute s'agit-il d'une introduction ancienne, suivie d'une certaine naturalisation. Ce dactyle a souvent été introduit dans le passé pour nourrir le gibier. C'est sans doute ainsi qu'on peut interpréter sa présence en cet endroit.

*Hieracium peleterianum* – L'épervière de Lepeletier est une espèce d'Europe occidentale, présente dans les régions de plaine et de collines où elle est très rare, moins rare dans les régions montagneuses. Elle a été signalée pour la première fois en Belgique en 1962 (DUVIGNEAUD et LAVALRÉE 1962) où elle se rencontre dans les trois localités suivantes :

- Ciergnon, rive droite de la Lesse, au Collyre, rochers schisteux, 31 mai 1951 (Lavalrée);
- Gochenée, rive droite de l'Hermeton, à environ 1,5 km au nord de la grand-route de Givet à Rosée, à la hauteur d'un petit barrage qui interrompt le cours de la rivière, 9 septembre 1960, 29 avril et 23 mai 1961 (J. DUVIGNEAUD);
- Felenne, rive droite de la Houille, Moulin de Felenne, bas du versant surplombant la rivière, en deux endroits distincts distants d'environ 1,4 km, en aval et en amont du moulin de Felenne, 18 mai et 17 juin 1969 (J. DUVIGNEAUD).

***Potentilla rupestris*** – La potentille des rochers est une espèce des fissures rocheuses et des éboulis sur substrat silico-calcaire. Elle est d'une très grande rareté dans nos régions. La Collyre de Ciergnon constitue l'une des deux seules localités belges connues (l'autre, découverte par M. PAQUAY, se trouvant dans l'accotement de la route de Wiesme à Houyet), assez isolées d'ailleurs de leur aire principale. Il est bon néanmoins de rappeler que la potentille des rochers est bien représentée dans la région située au sud de Givet (Rancennes, Petit-Chooz, Charnois ...). A la Collyre de Ciergnon, elle fut observée en de nombreuses occasions, comme le laissent croire les récoltes déposées dans l'herbier du Jardin botanique national de Belgique à Meise (BR) et les citations dans le Bulletin de la Société royale de Botanique de Belgique (SRBB).



*Potentilla rupestris*. Ext: La flore, Arthaud

La plante est signalée dans la province de Namur à Vignée (CREPIN), Ciergnon (LAMOTTE), Jamblinne, 1889 (F.J. SIMON) et dans la province du Hainaut à Landelies (MICHOT).

Dans la flore générale de Belgique, LAWALREE indique la plante à Ciergnon, juin 1895 (DETIENNE), Villers-sur-Lesse (Jamblinne), Vignée et autrefois à Landelies.

L'atlas de la flore belge et luxembourgeoise mentionne la potentille des rochers en J5.35 (Givet) et J6.13 (Lesse).

***Thlaspi caerulescens* subsp. *caerulescens*** – Le tabouret sylvestre d'après KERGER et al. (1994) existe toujours à la Collyre de Ciergnon. Il a été noté également sur un coteau schisteux dominant la Lesse, au nord de Wanlin et au NW de Vignée. Cette plante est extrêmement rare en Wallonie.

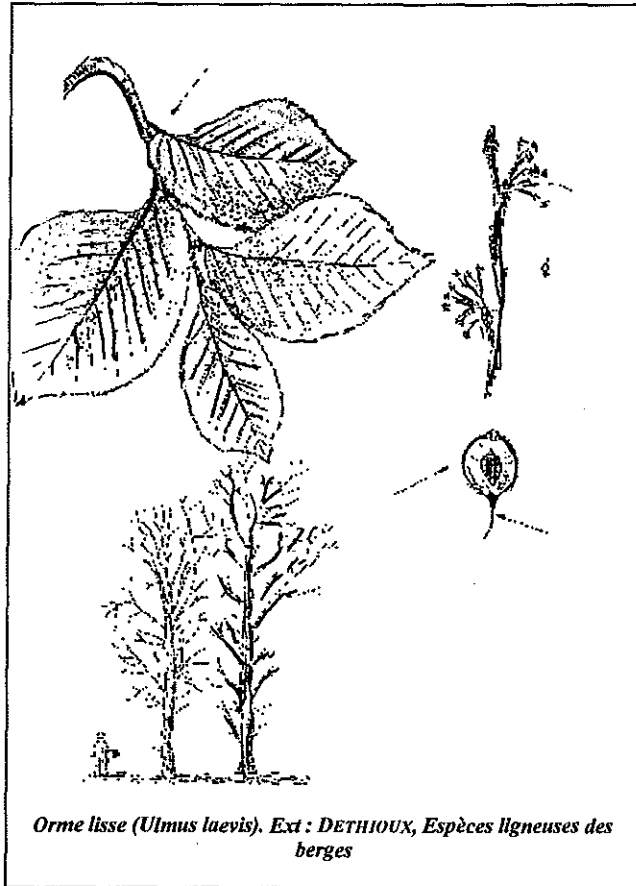
***Ulmus laevis*** – L'orme lisse est présent à la Collyre, dans la partie basse du versant, où il prend place dans la frênaie-aulnaie qui constitue une galerie forestière en bordure de la Lesse. Cet arbre n'avait pas été mentionné à la Collyre par Crépin (1860). Son importante distribution dans la vallée de la Lesse et son écologie ont été précisées par l'un d'entre nous (DUVIGNEAUD).

## LA VEGETATION

**Divers groupements végétaux existent à la Collyre :**

- la chênaie silicicole, sur la rive concave. Elle comporte *Rubus* div. sp., *Teucrium scorodonia*, *Poa nemoralis*, *Veronica officinalis*, *Dryopteris filix-mas*, *D. carthusiana*, *Lonicera periclymenum*, *Ilex aquifolium*, etc.;
- la chênaie-charmaie neutrophile et calcicole en bas de versant avec *Carpinus betulus*, *Acer campestre*, *Melica uniflora*, *Mycelis muralis*, *Digitalis lutea*, *Vinca minor*, *Hedera helix*, *Euphorbia amygdaloides*, *Lamium galeobdolon* subsp. *montanum*, *Vicia sepium* (à folioles très étroites), etc.;

- une galerie forestière à *Ulmus laevis* dans laquelle se développent *Aconitum lycoctonum* subsp. *vulparia*, *Allium ursinum*, etc.;
- un groupement à *Omphalodes verna*, espèce introduite et naturalisée;
- un groupement nitrophile au pied des rochers surtout avec *Alliaria petiolata*, *Glechoma hederacea*...;
- un groupement silicicole de fissures à *Asplenium septentrionale*;
- un groupement de fissures à *Asplenium trichomanes*, *Ceterach officinarum*;
- un groupement de falaise à *Polypodium vulgare*;
- un groupement de lisière à *Asplenium adiantum-nigrum*;



- une pelouse ouverte à *Festuca heteropachys*, *Silene nutans*, *Polytrichum juniperinum*...;
- une pelouse ouverte sur replat terreux avec *Sedum album*, *S. rupestre*, *Lepidium campestre*, *Melica nutans*, *Thlaspi caerulescens* subsp. *caerulescens*, *Potentilla rupestris*...;
- une lande à *Cytisus scoparius*.

### Gestion du site de la Collyre

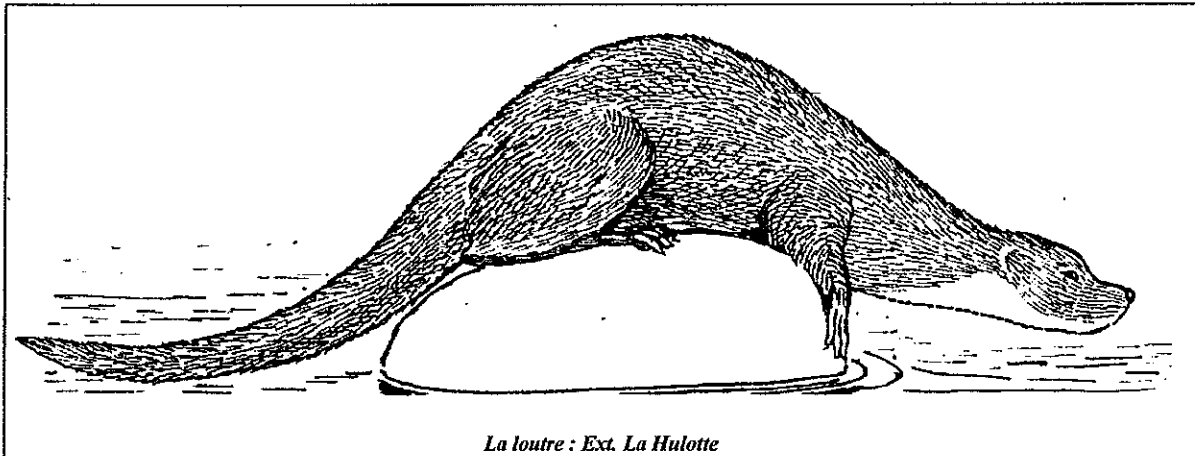
Le principe à retenir est de conserver les zones rocheuses qui constituent le soubassement du château royal de Ciergnon et de maintenir les espèces rares qui ont contribué dans le passé à la réputation du site. Il faudrait pour cela ne plus effectuer de plantations dans le versant ou dans le bas de celui-ci. Au contraire, il serait utile de dégager les affleurements rocheux afin de leur permettre de bénéficier davantage d'un ensoleillement important.

Si l'on se réfère aux publications anciennes, il semble que des sites analogues à la Collyre aient été observés dans le passé dans des localités voisines, à Jamblinne et à Vignée. La prospection de la région mériterait à ce point de vue d'être poursuivie.

Jacques DUVIGNEAUD  
Jacqueline SAINTENOY-SIMON

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR CE SITE

Complémentaire à ces observations botaniques, Roland LIBOIS, docteur en sciences zoologiques et mammalogiste réputé a confirmé la présence de la loutre dans ce secteur (traces fraîches découvertes en mars 2001). Rappelons que cet animal très menacé est intégralement protégé en Région Wallonne.



*La loutre : Ext. La Hulotte*

Il ne fait aucun doute que l'avifaune, l'entomofaune et l'herpétofaune risquent aussi de payer un lourd tribut à la dégradation du site de la Collyre. Plusieurs populations d'espèces fragiles seront en péril. Nous pensons plus spécialement à la Poule d'eau, le Martin-pêcheur, le pic vert, le pic mar, le pic épeichette, le pic noir, la bergeronnette des ruisseaux, le cincle plongeur... la couleuvre à collier, la couleuvre coronelle, la vipère péliade (présence probable à confirmer), le lézard des murailles, le lézard vivipare, l'orvet commun, la salamandre tachetée ...

## POUR CONCLURE

Laissons à Monsieur DUVIGNEAUD et à Madame SAINTENOY-SIMON le soin de conclure cet article.

Les ravages du RAVeL sont bien connus des Naturalistes. Favoriser le tourisme dans une des plus jolies régions de Wallonie, fort bien, mais détruire ce que les touristes sont censés venir admirer, c'est absurde. Est-ce un tourisme intelligent que celui qui refuse les petits sentiers, les berges humides et un peu boueuses, les talus de quelques mètres, les détours escarpés, les plantes sauvages, les paysages agrestes ... pour demander, voire exiger, des chemins rectilignes, bien plans, secs en toute saison, exempts de toute racine, de toute branche, de tout caillou? Faudra-t-il détruire notre patrimoine naturel pour que quelques cyclistes en maillot de corps puissent disposer de nouvelles pistes?

Une fois encore, on reste pantois devant le fait que des sites bien connus et étudiés (celui-ci depuis le XIX<sup>e</sup> siècle) puissent être transformés sans que les biologistes soient jamais consultés. Bien souvent, le mal est fait lorsque ceux-ci sont avertis. Ainsi notre patrimoine naturel est-il grignoté alors que quelques mesures simples auraient pu l'éviter.

## LA PROBLEMATIQUE DE LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Les résultats d'une enquête réalisée auprès de la population de Han-sur-Lesse

*Le mardi 23 janvier 2001, moins de quinze jours après les dernières importantes crues de la Lesse, une enquête orale fut organisée auprès de la population du village, à l'instigation du Centre d'Ecologie du Domaine des Masures, à Han-sur-Lesse. Une trentaine d'étudiants de l'enseignement secondaire supérieur des Athénées de Malmédy et de Stavelot, répartis en groupes de deux ou trois, ont prospecté en porte à porte la partie basse du village, excluant les lotissements extérieurs à l'agglomération, évidemment moins directement concernés par les effets des inondations.*

Le questionnaire, mis au point au Centre d'Ecologie, proposait neuf questions. Les trois premières avaient pour but de préciser le profil des personnes interrogées (âge, sexe, résidence principale ou secondaire, propriétaire ou locataire). Les questions 4 à 7 concernaient les éventuels préjudices subis suite aux inondations. Les deux dernières questions abordaient les méthodes de lutte contre les inondations et l'appréciation des travaux en cours à Han-sur-Lesse.

Un total de **65** personnes furent contactées et répondirent à l'enquête. Ce chiffre peut paraître assez faible, alors que toutes les rues du bas du village et toutes les habitations reçurent la visite des enquêteurs. Il s'explique par le nombre important de personnes absentes l'après-midi, un jour de semaine. Toutefois, ce chiffre correspond aussi à 65 habitations et donc à 65 familles, ce qui est loin d'être négligeable dans ce village qui ne compte, que quelques centaines d'habitants. Les résultats obtenus aux trois premières questions permettent de déduire que l'échantillonnage des personnes contactées est assez conforme à la population moyenne d'une localité rurale comme Han.

Au décompte, **32/65** personnes affirment avoir subi un préjudice pour **33/65** déclarant le contraire.

En ce qui concerne le type de préjudice subi, il est important de signaler qu'une même personne évoque parfois plusieurs types de préjudices, ceux-ci pouvant être très diversifiés quant à leur gravité, mais surtout quant à la perception de leur importance pour ceux qui ont eu à les subir. Ainsi, certaines personnes évoquent sans plainte excessive les 15 cm d'eau boueuse qui ont envahi leur rez-de-chaussée ( le plus grave des préjudices) alors que d'autres se lamentent longuement sur le blocage de la route inondée qui les a contraints à un long détour en voiture ...

Le préjudice concerne le jardin (7 fois), la ou les caves (15 fois), un garage ou un atelier (9 fois), le rez-de-chaussée habité (8 fois) ou d'autres éléments aussi diversifiés que la chaudière ou la citerne à mazout, des appareils électroménagers, les provisions de pommes de terre, des dépôts de bois ou même des pâturages envahis régulièrement par les crues.

A la question de savoir si les travaux en cours à Han permettront de résoudre les problèmes d'inondations, 19/65 personnes pensent que OUI, 20/65 affirment NON et 26/65 disent ne pas savoir. Beaucoup ne savent donc pas et le scepticisme apparaît dans beaucoup de réponses, même positives, avec des commentaires du genre : « Oui, on l'espère ! ». L'analyse des résultats permet aussi de mettre en relation les réponses obtenues à cette question sur la confiance dans les travaux en cours et le fait que les interlocuteurs ont eu ou non à subir les inondations. Ceux qui souhaitent obtenir une présentation plus détaillée des résultats de l'enquête peuvent me contacter. Il en est de même pour les suggestions personnelles proposées en matière de lutte contre les inondations et parmi lesquelles il est bien difficile de faire apparaître un consensus ou, du moins, un ensemble de propositions cohérentes et convergentes de l'ensemble des personnes interrogées. L'analyse plus détaillée présente, en vrac, les suggestions récoltées avec, dans certains cas, le nombre de fois qu'elles ont été émises.

Chacun pourra apprécier à sa manière ou exploiter les résultats obtenus. Les étudiants qui ont réalisé l'enquête ont insisté sur le bon accueil général de la population interrogée et sur le souci des habitants de répondre au mieux aux questions posées. La remarque la plus pertinente fut énoncée par une étudiante qui disait ne pas comprendre qu'une enquête de ce genre n'ait pas été réalisée, dans le détail, et par des professionnels, AVANT le début des travaux ... !

Bruno MAREE



*Han-sur-Lesse, Ext: A. De PREMORÉL, LA Lesse Fille d'Ardenne*